

*l'*éduc'mag

LE MAGAZINE DE L'UNSA ÉDUCATION

septembre 2014

140

4,60 €

*Ne laissez rien
au hasard !*



Le choix d'un
combat positif

CPPAP N° 0713 S 06569 l'Enseignement Public

La **fédération UNSA** des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture



Plus forts ensemble !



MGEN



Bien plus
qu'une mutuelle
ma
référence
solidaire



Choisissez l'offre MGEN qui va avec votre vie

Maladie, hospitalisation, optique, dentaire, arrêt de travail, invalidité : votre vie et vos besoins peuvent évoluer. Pourquoi, dès lors, votre protection santé et prévoyance n'évoluerait-elle pas en fonction de votre préférence ?

Pour accompagner chaque moment de votre carrière et de votre vie, MGEN propose des offres adaptées qui couvrent efficacement vos frais de santé et de prévoyance en même temps. Vous aussi, comme plus de 3 millions de personnes, faites de la référence solidaire MGEN votre préférence.

Mutuelle Santé | Prévoyance | Autonomie | Retraite

mgen.fr

édito

L'engagement positif

Directeur de la rédaction
Laurent Escure

Directeur de la publication
Fabrice Coquelin

Rédacteur en Chef
Christophe Guillet

ont participé à ce numéro :
**Denis Adam, Claudie Allaire,
Luc Bentz, Alain Bernat,
François Cencerrado,
Fabrice Coquelin, Samy Driss,
Françoise Ducroquet,
Laurent Escure, Céline Faurand,
Christophe Guillet, Hélène Hemet,
Yannick Lavesque, Frédéric Marchand,
Emmanuel Margerildon,
Monique Nicolas**

Conception
Voici des fruits des fleurs

Réalisation
Yellowstone-design

Photos [hors Crédits ©]
Pascal Lebrun

Illustration couverture
Michel Alméras

Publicité
Anat Régie • 01 43 12 38 15
Impression
Imprimerie IPS

Pour les personnes souhaitant
s'abonner, le prix du numéro
est de 4,60 €, l'abonnement
annuel de 18,40 €.

Un supplément de quatre pages
accompagne ce numéro
pour tous les abonnés

C.P.A.P.
0713 5 06569
Dépôt légal
septembre 2014



UNSA ÉDUCATION
87^{bis}, AVENUE GEORGES GOSNAT
94853 IVRY-SUR-SEINE CÉDEX
TEL. : 01 56 20 29 50
FAX : 01 56 20 29 89
national@unsa-education.org

unsa-education.com

La force de notre syndicalisme est sa recherche de perspectives, même quand la période est sombre comme l'est assurément celle que nous vivons depuis plusieurs mois.

La crise sociale profonde, doublée d'une montée des intolérances et des extrémismes, rendent l'ambiance délétère. Les phénomènes de repli sur soi et de rejet se développent. Aussi, la tentation est grande, pour beaucoup de nos concitoyens, de se réfugier dans l'illusoire confort de l'individualisme et de s'enfoncer dans le chacun chez soi, chacun pour soi.

Circonstances aggravantes, le populisme qui distille son venin et le manque d'exemplarité des personnages publics viennent saper la crédibilité des institutions, le tout mettant en danger les fondements mêmes de notre République. Ce triste tableau n'incite guère à l'optimisme mais la sinistrose, la déprime et les plaintes impuissantes n'y changeront rien, pas plus, du reste, que d'en être de simples spectateurs.

Dans des périodes encore plus sinistres, des femmes et des hommes ont, avant nous, montré qu'on pouvait agir : agir collectivement, agir efficacement et agir positivement.

Notre modèle social en est d'ailleurs le fruit. C'est à ces militantes et militants auxquels nous devons penser quand la lassitude pointe. C'est à cet héritage de l'engagement en positif que l'UNSA Éducation et ses syndicats souhaitent rester fidèles : un syndicalisme qui ne capitule ni devant les difficultés ni devant la complexité. Un syndicalisme qui cherche, dans le monde tel qu'il est, les issues les plus favorables pour ceux qu'il représente comme pour les valeurs humanistes qu'il porte. Ceux qui, comme nous, y adhèrent, ne laissent pas le hasard décider à leur place.

Notre engagement est bel et bien un choix : le choix d'un combat positif.



Laurent Escure

Secrétaire général
de l'UNSA Éducation

@LaurentEscure

*Je compte sur vous
pour faire adhérer
au combat positif.
Laurent Escure.*

Retrouvez les éditoriaux de Laurent Escure sur unsa-education.com

Sommaire

Cent quarante

140

6-7 • **Brèves** d'actu

10 • Un **Syndicat pour moi** : j'adhère

14 • Faire vivre le grand « R » de la Refondation

16 • L'avenir de la Fonction publique en négociation

18 • Agents contractuels : des avancées pas à pas

19 • Qualité de vie au travail :
le chemin est encore long

21 • **Vos droits** : à la rentrée,
quelles aides aux familles ?

24 • Réforme des rythmes : une chance de plus
pour éduquer à l'Égalité

26 • **Rentrée solidaire 2014**
avec Solidarité Laïque

27 • De l'espoir pour l'Éducation dans le monde



Organiser « votre » Grande Lessive

De retour le 16 octobre, La Grande Lessive® est une manifestation culturelle internationale biennale qui adopte la forme d'une installation artistique éphémère faite par tous. En reprenant le principe d'étendage du linge comme modalité première d'exposition, elle propose de développer le lien social grâce à la pratique artistique.

www.lagrandelessive.net

« Le professeur est-il irremplaçable ? »



pas négligeable car la moitié des personnes interrogées pense qu'Internet change le rôle des enseignants : <http://bit.ly/1rFUj53>

Selon un sondage Opinionway pour la Casden, 84% des Français considèrent que l'enseignant est irremplaçable. L'importance du numérique n'est





COMPLÉTEZ VOS OUTILS D'ENSEIGNEMENT !



**EF Education First, leader
de l'éducation à l'international,
50 ans d'expérience.**

Motivez vos étudiants en commandant
gratuitement notre matériel pédagogique !

- > posters idiomatiques et académiques
- > cartes de jeux, affiches de prononciation
- > méthodologie "We love English"
- > brochures et publications
- > vidéos pédagogiques



**MATÉRIEL
GRATUIT**

sur [www.ef.com/
teacher](http://www.ef.com/teacher)
et au 01 70 98 02 59



Testez gratuitement le niveau d'anglais
de vos étudiants sur www.ef.com/epis

Gregory Cadars
EF Education First
 5 avenue de Provence 75009 Paris
 (entrée au 56 rue de Provence)
 M° Chaussée d'Antin-La-Fayette
 01 70 98 02 59



www.facebook.com/EFTeacherZone

www.ef.com/teacher



Centres Internationaux de Langues



Brèves

C'est dans l'air

Les ministres (re)Valls

3^e gouvernement du quinquennat, 3^e ministre de l'Éducation nationale, nouvelle ministre à la Culture, 3^e ministre de la Jeunesse et des Sports (qui en comptabilise 12 en 12 ans). À l'Enseignement supérieur et la Recherche, l'ex-ministre, devenue secrétaire d'État demeure en poste. Finalement, dans notre champ syndical, le seul ministre « durable » est celui de l'Agriculture, aussi stable que celle de la Fonction publique.

Humeur !

Pour mettre fin aux critiques de notre système éducatif accusé de tous les maux de la société, attaqué par les populistes, nous voulons en finir avec l'Éducation en négatif. L'UNSA Éducation défend une Refondation avec les personnels qui feront le choix d'un combat positif.

Le chiffre

- 0,8 %

C'est la baisse de pouvoir d'achat des fonctionnaires en 2012 effectivement actée par l'INSEE (juillet 2014)

d'actu.

Carton Rouge

Les attaques sexistes et racistes à l'encontre de Najat Vallaud-Belkacem sont insoutenables. Des propos lancés par des responsables politiques ne sont pas plus rassurants. Les forces républicaines doivent unanimement continuer de porter avec force les valeurs fondatrices de notre pays.



La palme de la Provoc ↓ à Jean-Claude Gaudin

« Occupez-vous de vos enfants ! » Voici ce que le maire de Marseille a lancé le jour de la rentrée aux parents mécontents du retard de mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Jean-Claude Gaudin, lui, aurait dû s'occuper un peu mieux de sa ville.

le meilleur Tweet



Pétition de soutien à une collègue victime de la mairie FN d'Hénin Beaumont.
Signez et partagez !

<http://t.co/bVCTN4PLSF>
@SEUNSA13



UNSA ITRF.Bi.O à la loupe

Créé le 23 mai 2014, le syndicat **UNSA ITRF.Bi.O** défend et représente tous les personnels ITRF/ITA, de bibliothèque et ouvriers de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de l'Éducation nationale et de la Culture. Il bâtit son projet syndical sur deux principes essentiels, la clarté et la transparence de son organisation, de ses revendications, de son engagement.

Le développement d'**UNSA ITRF.Bi.O** offre aux personnels la possibilité de voir leurs revendications défendues en cohérence avec les statuts et les valeurs de l'UNSA.

À ce titre, il milite pour une gestion plus humaine des personnels dans les établissements, dans les services et agit pour la revalorisation des carrières de tous. Le syndicat revendique une véritable réforme de l'Université, la construction d'une articulation du bac -3 au bac +3 / +5, un lien renforcé entre l'Enseignement supérieur et la

Recherche. Il défend les principes du statut de la Fonction publique d'État et pour cela a choisi de travailler avec l'ensemble des corps qui composent notre communauté.

Et au delà, l'**UNSA ITRF.Bi.O** défend les valeurs de laïcité, de justice, d'égalité, de lutte contre toutes les formes de discrimination.



*Martine
Samama*

Secrétaire générale
de UNSA ITRF.Bi.O

www.unsa-itrf-bio.com
unsa.itrfbio@unsa-education.org



Une nouvelle Secrétaire générale pour le SNMSU-UNSA Éducation

*Jocelyne Grousset a été élue Secrétaire générale du **SNMSU-UNSA Éducation**.*

Le SNMSU regroupe les médecins exerçant dans les établissements d'enseignement de la maternelle à l'université.

> <http://snmsu.unsa-education.org>
snmsu@unsa-education.org



Un Conseil national dynamique et combatif

L'UNSA Éducation a réuni son Conseil national du 10 au 12 septembre.

Cette instance regroupe les représentants des syndicats nationaux et des sections territoriales.

Multiplés échanges, confrontation des points de vue, construction des revendications, ces journées ont permis de mesurer la qualité d'écoute et le dynamisme de nos militants.



© Photos Luc Bentz

La section régionale d'Auvergne

Terre de contrastes, terre de caractère, terre à la géographie rude (beaucoup d'établissements en altitude), l'Auvergne couvre quatre départements dont l'un représente à lui seul près de 50 % de la population scolaire. Pour l'**UNSA Éducation Auvergne**, ces contrastes et cette diversité sont une force. Si les distances restent parfois un obstacle, le « **Faire Fédération** » a toute sa place dans notre région.

Lors des dernières élections, avec une progression de 3,5 %, la Fédération a conforté sa 2^e place avec 28 % des suffrages et, dans le département du Puy de Dôme, elle retrouve même la 1^e place avec 33,5 %.

Tout cela n'est pas le fruit du hasard, c'est un travail de terrain au quotidien, au plus près des collègues. Nous ne faisons pas du syndicalisme de façade, tous les

syndicats de la Fédération confondus se regroupent autour d'un projet commun au service des personnels, afin de traiter des dossiers de plus en plus complexes.

En relation étroite avec l'Union interprofessionnelle de l'UNSA, véritable atout pour notre Fédération, notre investissement dans les enjeux de formation professionnelle tout au long de la vie et dans les politiques de formations régionales a été des plus importants.

Nous sommes donc bien préparés pour affronter les futures échéances électorales qui nous permettront encore et toujours de porter haut et fort les couleurs de l'**UNSA**.



Bruno Bisson

Secrétaire général
UNSA Éducation Auvergne

Plus forts ensemble !

Un syndicat
pour moi!

Adhérer c'est être
plus forts ensemble



La **féderation UNSA**
des **métiers de l'Éducation**
de la **Recherche** et de la **Culture**

<http://contact.unsa-education.com/contact.php>

UNSA
éducation
Plus forts ensemble !



Un syndicat pour moi : j'adhère

Pour mieux vous faire entendre,
pour être mieux défendu, pour être bien
accompagné : faites le choix
du syndicalisme combatif,
utile et efficace !

**Dès maintenant,
adhérez et faites adhérer
à un syndicat de
l'UNSA Éducation.**

Personnels de l'Éducation,
de la Recherche et de la Culture,
il y a un syndicat pour vous
au sein de l'UNSA Éducation.

**Rejoindre l'UNSA,
c'est faire le choix
d'un combat positif.**

Plus forts ensemble !

L'UNSA, c'est le choix...

du « plus forts ensemble »

L'UNSA Éducation fédère 22 syndicats réunis sur un projet éducatif, sur des valeurs, sur une méthode syndicale. C'est ensemble que nous cherchons à dépasser les différences et les replis corporatistes pour donner de la force à nos revendications.

du syndicalisme utile, combatif et efficace

Pour être utile et efficace, afin de mieux nous faire entendre, à l'UNSA Éducation, nous préférons dire la vérité et dépasser les postures d'opposition systématique. Quand d'autres font le choix du tout ou rien, nous préférons agir pour obtenir du concret pour les personnels que nous représentons. Exigeants, persévérants, notre combat est permanent pour porter nos revendications.

d'un projet éducatif pour une société solidaire

L'UNSA Éducation défend une conception globale de l'Éducation qui intègre toutes ses dimensions : l'École et l'Éducation au sens large, la formation professionnelle, l'éducation populaire, les activités physiques et sportives, les pratiques culturelles.

Chacun doit se voir garantir un socle commun de connaissances et de compétences à l'issue de la scolarité obligatoire, puis un droit à la formation tout au long de la vie.

de valeurs affirmées

Égalité, humanisme, laïcité, liberté sont des valeurs qui structurent notre action.

L'UNSA Éducation combat toutes les formes de discrimination, pense que l'Éducation est le levier essentiel pour faire reculer le racisme, l'antisémitisme, le sexisme et l'homophobie et pour développer l'égalité femme/homme.

En cette période de début d'année scolaire et universitaire, pensez à réadhérer et à proposer l'adhésion à vos collègues.

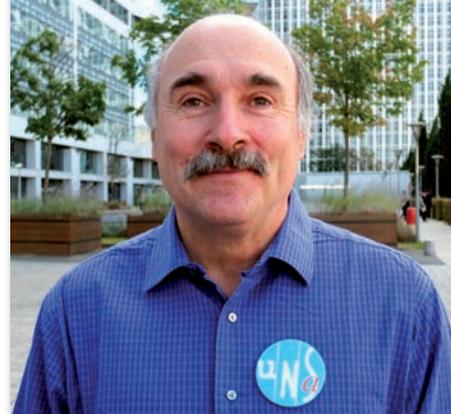


Le choix d'un combat positif



Frédéric Marchand

frederic.marchand@unsa-education.org



© Photo Luc Bérille

« Avancer et obtenir des résultats »

Luc Bérille, Secrétaire général de l'UNSA, nous précise l'action de l'UNSA dans le contexte actuel.

Quels sont les grands traits qui caractérisent cette rentrée ?

Le contexte est extrêmement difficile. La croissance est à zéro pour le 2^e trimestre consécutif, ce qui génère une poussée supplémentaire du chômage. S'y ajoute le nouvel handicap d'une inflation très faible qui contribue à creuser le déficit. Mais sur cette crise économique et sociale persistante se greffe désormais une très profonde crise politique. Ces questions sont graves, d'autant qu'avec un Front national en embuscade, nous avons, sous les yeux, les ingrédients d'une fragilisation possible de tout notre édifice démocratique. Notre action syndicale doit nécessairement intégrer tout cela.

Mais alors comment agir dans une situation pareille ?

Face à une telle accumulation, beaucoup peuvent éprouver le sentiment d'une impuissance générale, ce qui nourrit d'ailleurs le détachement et le ressentiment à l'égard des institutions. Le premier rôle du syndicalisme, c'est de ne pas y céder, en commençant par bannir l'irresponsabilité, la facilité des petites phrases et des jeux de positionnements stériles qui alimentent les feuillets médiatiques mais renforcent surtout le populisme. Il nous faut regarder la réalité en face, pointer les priorités, dire quels sont les voies et moyens pour les traiter et nous battre, nous acharner, concrètement, pour avancer et obtenir des résultats.

Peux-tu l'illustrer concrètement ?

Les priorités ? L'emploi et la défense des plus démunis à travers la préservation des axes essentiels du service public et de la protection sociale. Les voies et moyens ? Tenir le cap volontariste de la mise en œuvre du pacte de responsabilité pour inverser la tendance, mobiliser pour cela les acteurs concrets de l'emploi en les mettant

devant leurs responsabilités, à commencer par le patronat. La bataille ? C'est celle que l'UNSA et toutes ses composantes mènent pied à pied, obstinément, parce que rien ne tombe jamais tout cru.

Quels sont les grands dossiers sociaux de la rentrée ?

Outre la mise en œuvre du pacte de responsabilité, une négociation devrait s'ouvrir concernant le dialogue social en entreprise. Certains néolibéraux entonnent le chant de la dérégulation, supposée ouvrir les vannes de l'emploi. C'est une imposture et nous avons rappelé notre attachement à la durée légale du travail et au repos dominical. Pour autant, nous sommes ouverts à une réflexion pour améliorer le dialogue social, notamment dans les petites entreprises, et faire reconnaître les parcours syndicaux. La loi sur le vieillissement de la société, celle sur la transition énergétique, les différentes lois de finances ainsi que le dossier « décentralisation » nous mobiliseront aussi.

Un mot des élections Fonction publique ?

Le 4 décembre 2014, l'ensemble des agents titulaires et non titulaires iront voter pour les élections professionnelles. L'**UNSA** sera présente dans tous les ministères et dans les 3 versants de la Fonction publique (État, Hospitalière, Territoriale) avec la volonté de rassembler le maximum d'agents autour de notre projet syndical. À l'heure où certains affublent la Fonction publique de tous les maux, l'**UNSA** veut au contraire porter le message de services publics efficaces, réactifs, avec des agents dévoués au service de l'intérêt général. Ne nous y trompons pas : dans un contexte d'accentuation du déficit public, on ne défendra pas la Fonction publique par un discours corporatiste de repli sur soi. C'est pourquoi j'appelle d'ores et déjà à voter et à faire voter **UNSA**.

Pacte de responsabilité : changer de braquet !

*Le **Pacte de Responsabilité** renforce les marges des entreprises sur 3 ans via des allègements de charges et de fiscalité. Leur utilisation pour l'activité et l'emploi doit être négociée dans les branches professionnelles. Au 10 septembre, sur les 50 plus grandes branches (couvrant 11,5 millions de salariés, 75 % du salariat français), 33 (9,4 millions de salariés) ont abordé le Pacte, parmi lesquelles 2 ont conclu un accord (métallurgie et chimie couvrant 2 millions de salariés), 16 ont arrêté un calendrier précis de négociations et 15 ont acté d'en discuter prochainement. Pour l'**UNSA**, cet état des lieux démontre qu'il est possible d'aboutir. Métallurgie et chimie en témoignent, malgré des délais très courts. Mais, il milite aussi pour un changement de braquet, dans lequel le patronat a une lourde responsabilité.*



Propos recueillis par
Fabrice Coquelin

fabrice.coquelin@unsa-education.org

Faire vivre le grand « R » de la Refondation

La Refondation de l'Éducation n'est pas une lubie de quelques militants pédagogiques en mal de réforme. Elle est une triple nécessité.

D'abord pour le pays, sa conception de l'émancipation de tous, du vivre ensemble, sa cohésion, sa démocratie, son essor économique... Il n'est ni tolérable, ni pertinent que notre système éducatif continue à produire de l'échec, de l'exclusion et renforce les inégalités. La réussite de chacun, l'orientation choisie, la possibilité de poursuite d'études supérieures pour tous ceux qui le souhaitent, doivent devenir des réalités.

Pour les jeunes, dont ce quinquennat a fait sa priorité. Parce qu'ils sont l'avenir. Parce qu'ils ne peuvent subir l'absence de réussite qui s'ajoute à l'absence de perspectives d'avenir, tout particulièrement pour ceux qui sont socialement, culturellement, financièrement les plus éloignés des savoirs constitués transmis à l'École.

Pour les personnels car aucun éducateur ne se réjouit de l'échec des élèves. Ils vivent aussi le mal-être et les dysfonctionnements du système d'éducation. Parce que leurs recrutements, leurs missions, leurs conditions de travail, leurs modes de formation, leur pouvoir d'achat méritent de réelles améliorations.

Certes, refonder l'École, au-delà l'Éducation, nécessite forcément du temps. Celui de la concertation puis de la loi est terminé. Il a conduit à un texte législatif plutôt satisfaisant qu'il s'agit désormais de rendre concret.

Plusieurs leviers sont indispensables pour marquer la mise en route de la Refondation. Par un effet cliquet, ils assureront également le non-retour en arrière.

- Le premier est le socle commun de compétences, dans un lien renforcé entre l'école et le collège et en articulation avec une véritable démarche d'évaluation. Le travail du Conseil supérieur des programmes (CSP) sur ce sujet a déçu. Sa copie est profondément à revoir. La consultation des enseignants doit être l'occasion d'une véritable réorientation.
- La construction d'une véritable formation professionnelle en alternance doit vite exister en se partageant entre les temps sur le terrain et les cours universitaires dans les ESPé. La réflexion sur la formation des différents métiers de l'Éducation doit conduire à des formations communes de tous les professionnels, vecteur d'une connaissance mutuelle et de projets partagés qui donneront sens à la mise en place de politiques éducatives globales sur les territoires.
- Enfin l'ouverture du chantier bac -3 / bac +3 doit se faire rapidement. Cette articulation, entre le temps du lycée et celui de l'enseignement supérieur, est au cœur du combat contre l'échec massif des nouveaux étudiants en première année de licence.





L'UNSA Éducation jugera le volontarisme gouvernemental à donner du sens à la priorité faite à l'Éducation. La concrétisation avec l'esprit de la loi de ces trois leviers en sera un marqueur révélateur. L'implication de tous les personnels sera également une condition indispensable.

Réunir ces conditions permettra de maintenir le grand « R » de la Refondation et de lui donner du souffle. Dans le cas contraire, elle ne sera plus qu'une réformette qui s'ajoutera à toutes celles qui depuis trop longtemps n'ont pas su construire l'Éducation de demain.



Denis Adam

denis.adam@unsa-education.org

ESR : tout reste à faire !

Au bout d'un an, le ministère affiche sur son site un bilan de la loi ESR*.

- Au-delà de cet exercice d'autosatisfaction, de nombreux points d'achoppement et des questions demeurent quant à l'avenir de notre système d'Enseignement supérieur et de Recherche.
- Il n'y a pas d'automatisme entre la taille des établissements et le degré de réussite. Le risque même d'universités à plusieurs vitesses existe.
 - Il y a urgence à mettre en œuvre l'articulation bac -3 / bac +3 afin d'accompagner la réussite de passage du plus grand nombre de jeunes de la scolarité secondaire à l'Enseignement supérieur.
 - Les problèmes économiques et financiers des universités devenues autonomes sont inquiétants et nécessitent des solutions durables.
 - Il est indispensable de mettre fin à une politique de recrutement de contractuels en très grand nombre pour construire l'assurance et la sécurisation d'emplois pérennes.
 - Dans les procédures de recrutement, le droit de veto des présidents d'universités doit être supprimé.
 - Les universités doivent développer leur capacité d'inscription dans la formation professionnelle continue.
 - Une réorientation du crédit impôt recherche vers les PME-PMI doit permettre un financement plus cohérent de la Recherche publique.
 - Enfin, il est indispensable de développer et de valoriser l'emploi scientifique, de reconnaître le doctorat dans l'entreprise comme dans la Fonction publique.

* Enseignement supérieur et Recherche

Fonction Publique

L'avenir de la Fonction publique en négociation

Les négociations « Avenir de la Fonction publique » vont s'ouvrir fin septembre pour un achèvement prévu en mai 2015.

Les organisations syndicales de la Fonction publique ont reçu le calendrier des discussions intitulées « Avenir de la Fonction publique » (initialement « PPCR » : parcours professionnels, carrières, rémunérations). Elles auront lieu en quatre sé-

quences - avec une interruption entre novembre et décembre en raison des élections professionnelles. Chaque séquence donnera lieu à des conclusions séparées : rénovation et simplification de l'architecture statutaire ; simplification des règles et dispositifs de gestion des personnels ; grilles de rémunération ; accord-cadre sur les rémunérations et la politique salariale. Une conclusion générale est prévue mi-mai 2015.

Pour autant, l'**UNSA Fonction publique** a déjà fait état, auprès de Marylise Lebranchu d'une situation « tendue sur le terrain voire anxieuse pour les agents ». Le contentieux sur les salaires perdure. Mais nous sommes d'autant plus déterminés à « obtenir du concret » que nous savons que rien ne sera facile, rien ne sera donné.



Politiques publiques : indispensables dans une société solidaire

*Dans une interview à la revue **Acteurs publics**, le secrétaire d'État à la modernisation de l'État a indiqué que la MAP (modernisation de l'action publique) passerait par une « vraie revue des missions » pour la distinguer de la RGPP... mais la « revue générale des politiques publiques » affichait elle-même cette ambition avant de se réduire à la pratique du rabot comptable.*

Que les pouvoirs publics s'interrogent sur la meilleure manière d'utiliser l'argent public n'est pas scandaleux : le principe était déjà posé dans l'article 14 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. Mais, selon une formule qu'on devrait plus souvent se rappeler en haut lieu, le Service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. Oui aux simplifications et à l'administration numérique, mais les politiques publiques, pour être solidaires, ne peuvent se limiter à l'assistance ; et l'État-régulateur doit être effectivement au service des citoyens sur tout le territoire.

Entretien du 28 août 2014 : <http://bit.ly/YnITgq>

Luc Bentz

luc.bentz@unsa-education.org

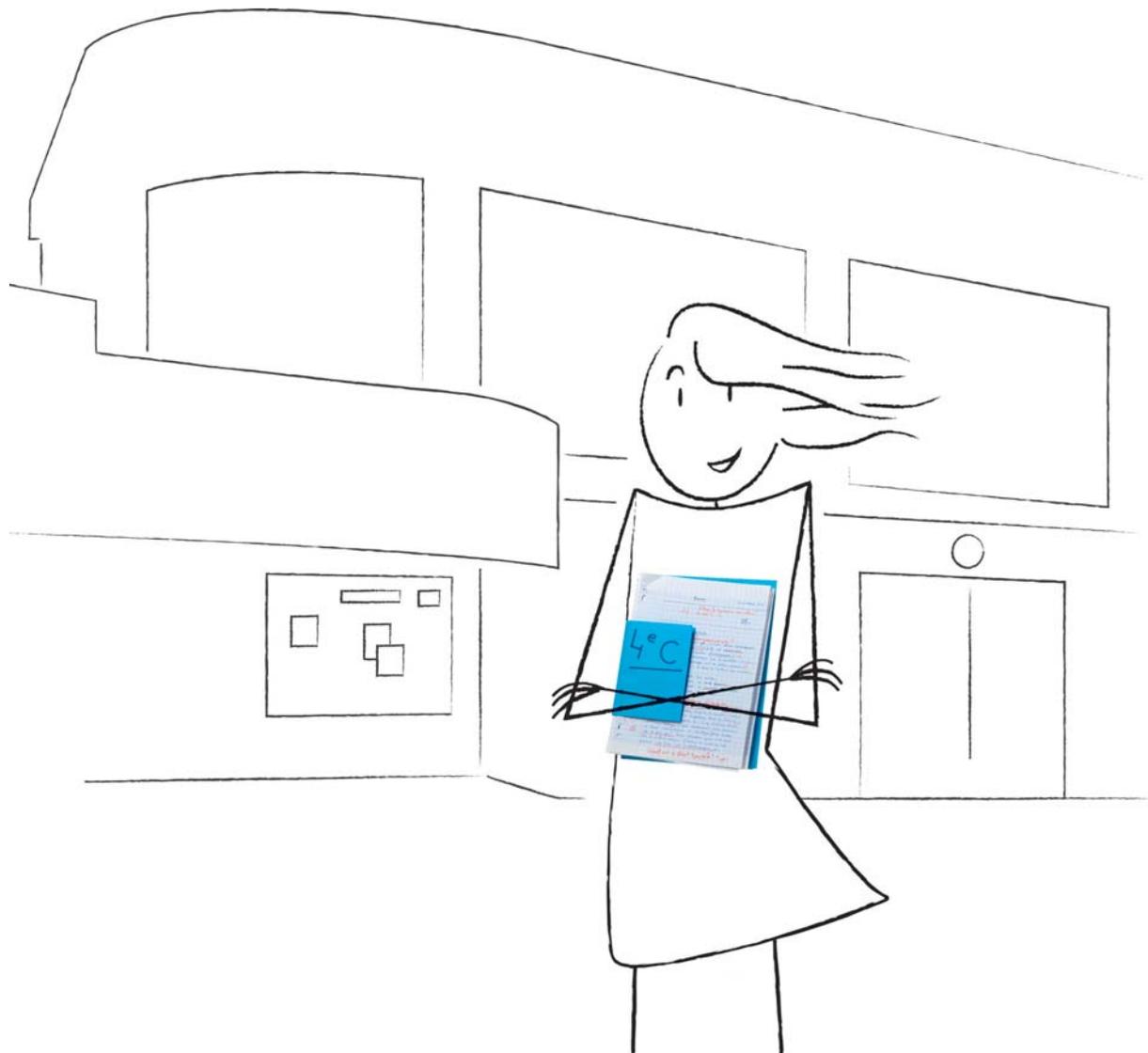


16

l'educ'mag n° 140 - septembre 2014

« Pour mon premier poste, j'ai dû quitter Nîmes pour Brest. Ça m'a fait bizarre. À mon compte en banque aussi. Heureusement, côté assurance, la MAIF m'a bien aidée. »

Aurore – Professeure stagiaire.



OFFRE JEUNE ENSEIGNANT : 40€, 100€, 120€ REMBOURSÉS*.

Pour aider les jeunes enseignants à faire face aux dépenses importantes lorsqu'ils débutent, la MAIF propose l'offre jeune enseignant. En combinant votre assurance professionnelle et votre assurance auto et/ou habitation, vous pouvez faire jusqu'à 120 euros d'économies.

Pour plus d'informations, appelez le 0800 129 001.**



ASSUREUR MILITANT.

* Offre valable jusqu'au 30 juin 2015, non cumulable avec les autres offres en cours, réservée aux nouveaux sociétaires MAIF enseignants de moins de 30 ans ou, quel que soit leur âge, aux masters 2 stagiaires, professeurs stagiaires, titulaires 1^{re} et 2^e année. Les avantages tarifaires sont attribués sous forme de chèque de remboursement adressé après la souscription, en simultané ou en différé au plus tard le 30 juin 2015, de l'assurance des risques professionnels Offre Métiers de l'Éducation associée : à l'assurance habitation RAQVAM (40 € remboursés) ou à l'assurance auto VAM (100 € remboursés), ou aux deux (120 € remboursés). Ils sont valables une seule fois. ** Appel gratuit depuis un poste fixe.

Personnels

Agents contractuels : des avancées pas à pas

Semaine après semaine, mois après mois, l'UNSA fait avancer le dossier « contractuels » grâce à l'accord Fonction publique signé en 2011.

Nouvelles avancées en 2013-2014 pour les contractuels : l'accord de mars 2011 sur la « sécurisation des parcours professionnels » que nous avons signé, continue à porter ses fruits. L'engagement de l'UNSA dans son comité de suivi (*) a été déterminant.

Première avancée : le décret 2014-364 du 21 mars 2014. Il apporte de nouvelles garanties en précisant, entre autres, les cas de recours à des agents contractuels, les mentions obligatoires devant figurer dans le contrat, l'organisation de la « portabilité » des droits des agents lors d'une mobilité.

Ce texte permet de clarifier un certain nombre de situations délicates, il ne s'agit là que d'une première étape.

Les travaux du comité de suivi se sont poursuivis toute l'année et doivent déboucher prochainement sur un nouveau décret qui régira les conditions d'emploi des agents contractuels. Ce texte sera enrichi de nouvelles garanties sur les fins de contrat : obligation de reclassement pour certains motifs de licenciement ; calcul de l'indemnité de licenciement amélioré, entretien préalable en cas de non renouvellement.

La rémunération est clairement mentionnée puisqu'elle sera désormais fixée en référence à celle des fonctionnaires de qualification équivalente. Seront aussi pris en compte les fonctions occupées, la qualification requise pour les exercer, la qualification détenue par l'agent et son expérience.

La situation de nombreux contractuels reste fragile, difficile : l'UNSA poursuivra son action pour renforcer les droits et garanties des contractuels de la Fonction publique.

* Le comité de suivi regroupe l'Administration et les syndicats signataires (UNSA, CGC, CFDT, FO, CFTC, CGC).

Recrutements réservés loin du compte !

Alors que les dispositifs de « déprécarisation » des contractuels (concours et examens professionnels réservés) doivent prendre fin en mars 2016, à mi-parcours, nous sommes encore très loin de l'objectif visé. Seuls 5900 collègues ont pu être titularisés et les taux de réussite sont inquiétants. L'UNSA demande que les candidats bénéficient d'une préparation adaptée et que les postes non pourvus puissent être reportés sur les prochaines sessions.



Emmanuel Margerildon

emmanuel.margerildon@unsa-education.org

Personnels



QVT qu'est-ce que c'est ?

La notion de **qualité de vie au travail (QVT)** renvoie à des éléments multiples qui touchent les agents individuellement mais aussi collectivement. Ils permettent, à travers le choix des modalités de mise en œuvre de l'organisation du travail, de concilier la qualité des conditions de vie et de travail des agents et la qualité du Service public. Il s'agit d'un processus social concerté permettant d'agir sur le travail (organisation, conditions, contexte) à des fins de développement des personnels et des services.

Qualité de vie au travail : le chemin est encore long

Les conditions d'exercice des missions des agents publics, leurs métiers et l'organisation des services ont beaucoup évolué : développement des nouvelles technologies, contraintes budgétaires, réorganisations parfois brutales avec la RGPP ... ont conduit à des pertes de repères et une remise en cause du sens du travail.

L'UNSA Éducation participe, au sein de l'UNSA Fonction publique, à la négociation sur la qualité de vie au travail dans la Fonction publique. C'est le fruit du travail syndical mené depuis plusieurs années avec notamment l'accord santé au travail de 2009 et l'accord sur la prévention des risques psychosociaux en 2013.

La clef de voûte en est un dialogue social de qualité qui intègre un droit d'expression des agents sur l'ensemble des dimensions de leur vie au travail, sans occulter le rôle des instances représentatives du personnel : comité technique (CT) et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

La démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail consiste :

- à définir un cadre de travail ouvert facilitant les échanges entre les agents et leur hiérarchie ;
- à mettre en place une organisation du travail respectueuse des temps personnels ;
- à adapter les modes d'encadrement pour encourager la participation et l'implication de chacun dans les choix et les décisions ;
- à donner du sens à l'action collective par l'écoute et la responsabilisation.

Les employeurs publics se doivent d'être exemplaires, conformément aux accords sur la prévention des risques psycho-sociaux (22 octobre 2013) et sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (8 mars 2013). Ce n'est pas gagné d'avance, **c'est tout l'enjeu de cette négociation pour l'UNSA !**



Monique Nicolas

monique.nicolas@unsa-education.org

Jeunesse et Sports : encore un changement de ministre

Depuis 12 ans, 12 ministres et secrétaires d'État se sont succédés et nous en sommes à trois ministres depuis mai 2012.

Ce secteur a payé un très lourd tribut à la RGPP et à la Réate, avec la disparition des DDJS et DRJS devenues DDI ou DRJSCS.

Ses effectifs ont fondu de plus d'un tiers en laissant très peu de moyens pour mener ses missions de service public. On a pu relever de nombreux cas de souffrance au travail, en particulier dans les DDI, ce qui peut laisser penser que c'est l'organisation administrative elle-même qui est harcelante.

Depuis mars dernier, l'**UNSA Éducation** a perçu une réelle volonté d'améliorer le dialogue social avec l'arrivée de la ministre Najat Vallaud-Belkacem.

Durant l'année écoulée, la création d'un comité technique ministériel propre a été enfin concrétisée et il devrait voir le jour aux prochaines élections de décembre. L'**UNSA** a aussi obtenu le recadrage de pratiques managériales « excessives » dans certaines DDI.

L'UNSA Éducation relancera auprès du nouveau ministre les dossiers où tout est encore à faire :

- La création d'un grand pôle éducatif interministériel avec l'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur.
- La sortie du secrétariat général des ministères sociaux. Ce rattachement fait avec la RGPP aura été la source de nombreux problèmes.
- Le rattachement à la DGRH de l'Éducation nationale pour les personnels éducatifs et administratifs.
- Le renouvellement des personnels des corps spécifiques partant à la retraite par l'organisation de concours. Ce qui, pour l'instant, n'est pas le cas pour tous les corps.
- Une stabilisation des règles régissant le temps de travail dans les DRJSCS.

GRETA

La réforme doit se poursuivre dans la sérénité

La mise en œuvre de la réforme, commencée en 2012, s'ensable et souffre d'un dialogue social au ralenti avec des comités nationaux de suivi trop peu fréquents.

Pendant ce temps, les dérives de certaines académies perdurent. De nouvelles apparaissent maintenant, tout particulièrement au niveau des GIP-FCIP* (licenciements et contraintes à se mettre en disponibilité) ou dans les cas de regroupements abusifs de GRETA.

L'**UNSA Éducation** saisira très prochainement la nouvelle ministre sur ce dossier pour lui demander de tenir les engagements de son prédécesseur Vincent Peillon.

* Groupement d'intérêt public - Formation continue-Insertion professionnelle



Samy Driss

samy.driss@unsa-education.org

Vos droits en ligne

Rémunérations, congés, statut : le site de l'**UNSA Éducation** met à votre disposition une série de fiches qui seront régulièrement actualisées et complétées.

Pour les éléments plus spécifiques à votre catégorie (gestion de carrière, régimes indemnitaires), adressez-vous à votre syndicat national.

Rubrique vos droits du site unsa-education.org

<http://bit.ly/1dNJfIL>



À la rentrée, quelles aides aux familles ?

Les agents de la Fonction publique ont accès à des prestations spécifiques d'action sociale sous forme d'aides financières, indépendamment des prestations familiales des CAF.



Les PIM (prestations interministérielles) pour aider les familles concernent tous les agents de la Fonction publique :

CESU - garde d'enfant, cette aide est versée aux agents de l'État sous forme de Chèques Emploi Service Universels (CESU) pour rémunérer tout ou partie des frais de garde engagés par les parents pour les enfants de moins de 6 ans. La gestion du dispositif est assurée par *Edenred*, émetteur agréé de CESU.

Les montants annuels versés sont de 385 € et 655 €. Ils varient en fonction des revenus annuels du ménage (revenu fiscal de référence) et de sa composition (selon les tranches du barème). Demandes à effectuer sur le site : www.cesu-fonctionpublique.fr

Aide aux parents en repos
Participation aux frais de séjours des enfants, âgés de moins de 5 ans, qui accompagnent leur parent en maison de repos ou de convalescence :

- le montant de l'allocation est de 22,59 € par jour et par enfant ;
- la durée de prise en charge ne peut dépasser 35 jours par an.

Aide aux parents d'enfants handicapés : c'est une allocation accordée au titre des enfants handicapés de moins de 20 ans dont l'incapacité permanente est au moins égale à 50 % et dont les parents perçoivent l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et/ou la prestation de compensation du handicap. Cette allocation est non cumulable avec l'allocation compensatrice prévue par la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées (loi 75-534 du 30/06/75). Le montant de l'allocation est de 158,03 €.

Les prestations familiales, éventuellement accessibles sous condition de ressources (allocation de rentrée scolaire, par exemple) doivent être demandées à la CAF (Caisse d'allocations familiales), indépendamment des prestations « Fonction publique ». Site : www.caf.fr

Par ailleurs, à l'Éducation nationale, la politique sociale académique relève des ASIA (prestations d'action sociales d'initiative académique). Pour les connaître, consultez le site de votre académie ou le service social de votre rectorat.



Monique Nicolas

monique.nicolas@unsa-education.org

STOP
aux cadeaux
pour les
écoles privées

Loi Carle - Rythmes - 10 milliards d'argent public...

*Priorité à l'École
publique et laïque!*



La charte de la laïcité à l'école... expliquée aux enfants.

En septembre 2013, les écoles, collèges et lycées ont pu afficher la Charte de la laïcité à l'école. En 15 points, on y retrouve simplement les grands principes inscrits dans la Constitution et dans la loi. Nous avons déjà salué cette démarche permettant de réaffirmer positivement nos valeurs communes.



Et après ? Le simple affichage ne garantit pas une appropriation par les différents acteurs. En novembre 2013, la Ligue de l'Enseignement, en partenariat avec les éditions Milan, a eu la bonne idée de réaliser une affiche permettant aux professionnels, enfants, jeunes et parents de pouvoir la faire vivre. Distribuée à plus de 30 000 exemplaires, elle est aussi déclinée en 15 points pour expliquer la Charte de la laïcité par le texte mais aussi par le dessin. Ce support pédagogique permet à beaucoup d'aborder la Laïcité de manière décomplexée en montrant que cette valeur fondatrice de notre République n'est pas réservée à une certaine élite experte, mais est bien une des missions de l'Éducation populaire.

L'affiche rend plus vivante des notions et des termes parfois trop juridiques. Elle est bien sûr indissociable de la charte officielle et a pour objectif de la promouvoir.

Elle est l'occasion d'organiser des débats et diverses actions afin de faire vivre la Laïcité auprès des élèves mais aussi des parents, des professionnels en dehors de l'École.

Suite à ce succès, la Ligue de l'Enseignement est en train de créer une mallette pédagogique et des formations en faveur de la promotion de la Laïcité. Ces outils devraient être disponibles à la fin de l'année.

Dès sa création, l'UNSA Éducation a fait de la Laïcité un de ses piliers, elle est l'un des moteurs de notre action en faveur de l'École publique et laïque. C'est pourquoi nous accueillons avec enthousiasme ces expériences positives. Comme les législateurs l'eurent souhaité lors de la rédaction de la loi de séparation des églises et de l'État, elles rappellent que la Laïcité est une valeur qui assure à chacun un espace de liberté.



Christophe Guillet

christophe.guillet@unsa-education.org

ASSURANCE SCOLAIRE

COLLÈGE/LYCÉE

Recommandée par la



La responsabilité civile ne couvre pas tout !

L'Assurance Scolaire MAE
protège intégralement vos élèves.

ENGAGEMENT N°3 : PROTÉGER CHAQUE MINUTE DE LA VIE DES ENFANTS

Une idée encore trop répandue laisse penser que la Responsabilité Civile suffit à protéger les enfants. C'est faux ! Elle les protège s'ils causent des dommages mais jamais lorsqu'ils sont victimes d'un accident.

L'Assurance Scolaire MAE protège intégralement vos élèves. Et c'est aussi une garantie pour vous, enseignants, dont la responsabilité peut parfois être engagée lorsqu'un accident survient et que votre élève n'est pas correctement assuré.

Créée en 1932 par des enseignants et toujours dirigée par eux, la MAE s'engage pour que chaque famille puisse faire face de manière égale aux conséquences d'un accident.

Tous nos engagements sur mae.fr



MON PREMIER ASSUREUR

Pour toute information, contactez la MAE de votre département.

Réforme des rythmes : une chance de plus pour éduquer à l'Égalité

Une nouvelle organisation des temps éducatifs voit le jour. Les professionnels de l'Éducation populaire (animateurs et CEPJ*) sont sollicités. Leur expérience de lutte contre les stéréotypes, complémentaire de celle des équipes pédagogiques des établissements scolaires est intéressante.



Fabien Chambrion est directeur de la MJC de St Avold (Lorraine)

Lorsqu'il parle de son expérience de lutte contre les stéréotypes, Fabien tient des propos qui pourraient paraître provocateurs : « *Les préjugés*

ont toujours existé et sont nécessaires à l'esprit humain. Il ne faut donc pas les combattre mais les admettre comme faisant partie de notre fonctionnement ». Effectivement, le paradoxe fait que l'être humain a besoin de repères. Les préjugés, les stéréotypes permettent de classer rapidement... à condition de ne pas en rester là ! Fabien ajoute d'ailleurs aussitôt : « *Néanmoins, il faut les prendre pour ce qu'ils sont vraiment : des moyens de communication rapide mais jamais*

au grand jamais l'énonciation d'une quelconque vérité ».

Alors comment permettre aux jeunes de remettre en cause ces préjugés, source de discriminations, de harcèlements, de violences ? De son expérience de 6 ans de travail sur les intolérances, Fabien tire des enseignements : « *Dans la lutte contre les discriminations, le racisme et le sexisme, pour être efficace, il faut libérer la parole : si on ne part pas des représentations des jeunes en l'occurrence, ils ne s'impliqueront pas dans la discussion. Il faut par ailleurs, se garder de tout jugement* ».

Sur la complémentarité entre Éducation nationale et Éducation populaire, Fabien n'est plus à convaincre : « *ces thèmes doivent être traités par l'Éducation populaire, par des animateurs abordant ces questions avec les jeunes, sans jugement, dans un rapport pédagogique différent.*

Objectif égalité

Une approche possible pour développer l'Éducation à l'Égalité est le développement de temps de formation communs. Patrice Weisheimer, CEPJ et par ailleurs, secrétaire général du SEP-UNSA, nous parle de son expérience et de la formation à l'éducation pour l'Égalité fille-garçon qu'il a montée dans l'académie de Strasbourg :*

« Ce projet lie le Rectorat, la DRJSCS et une commune. Ce temps de formation réunira sur le territoire d'une école, son directeur, des enseignants, une infirmière scolaire du collège de proximité, une ATSEM, des animateurs associatifs et territoriaux. Ces quinze personnes suivront 3 jours de formation en commun, dans l'école d'abord puis dans le centre socioculturel, enfin au sein de l'ESPé. La formation est assurée par le CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles). Partant du principe que changer les représentations ne se décrète pas et qu'il s'agit, par conséquent, de créer les conditions qui vont favoriser leur émergence, puis leur discussion, une démarche pédagogique et des outils pédagogiques accompagnent ces objectifs ».

* CEPJ : Conseiller d'Éducation Populaire à Jeunesse et Sports



*Éduquer
à l'Égalité,
tous les jours !*

Plus fort ensemble
pour l'Égalité ! 

Bien évidemment, cela doit se faire en lien avec l'Éducation nationale, pour que cette sensibilisation soit renforcée. Si nous voulons lutter pour l'égalité nous devons continuer à créer des passerelles entre l'Éducation populaire et l'Éducation nationale, entre les espaces Jeunes et les collèges, lycées. Nous devons être solidaires et efficaces pour notre vivre ensemble. Car c'est l'enjeu de demain ».

L'UNSA Éducation ne peut que souscrire à sa conclusion :

« Face aux conservatismes de tous poils et aux communautarismes larvés, la solidarité de tous les acteurs de l'Éducation Citoyenne est la seule réponse républicaine à donner. »



Françoise Ducroquet

francoise.ducroquet@unsa-education.org

« Ne plus se taire face à l'homophobie ordinaire »

SOS homophobie, association loi de 1901, fête, selon ses propos, « malheureusement » ses 20 ans.

À cette occasion, elle lance une grande campagne initiée par le Ministère de la Jeunesse, de la Ville, des Sports et des Droits des femmes : « Ne plus se taire face à l'homophobie ordinaire ».

L'objectif est de « caractériser l'homophobie ordinaire subie par les jeunes, les femmes, les personnes âgées et les Trans, pour inciter témoins et victimes à contacter le service d'écoute ».

Les débats, lors du mariage pour tous ont mis en lumière, s'il en était besoin, le chemin qu'il reste à parcourir pour que toutes et tous, quelle que soit leur orientation sexuelle, puissent avoir les mêmes droits et en premier, le droit au respect de leur vie privée.

En mai dernier, **SOS homophobie** a sorti son rapport annuel. Avec cette campagne, lancée en septembre, elle souhaite marquer un pas de plus dans la dénonciation de l'homophobie.

L'UNSA Éducation se fera régulièrement l'écho de cette campagne sur son site et dans ses publications.

SOS homophobie

Rentrée solidaire 2014 avec Solidarité Laïque, cap sur Mayotte

Pour cette 13^e édition de la Rentrée Solidaire - Un cahier, un crayon - Solidarité Laïque met le cap sur Mayotte, 101^e département français.

Éduquer les enfants et les jeunes à la solidarité

Souvent volontaires pour participer à la construction d'une société plus juste et solidaire, les jeunes ont peu d'occasions de s'engager. Cette opération leur permet d'agir concrètement. Depuis 14 ans, **La Rentrée solidaire - Un cahier, un crayon** vise à éduquer les enfants et les jeunes aux enjeux de la solidarité et à former les citoyens de demain.

Soutenue par le ministère de l'Éducation nationale, cette action s'inscrit dans les missions de l'école, et notam-

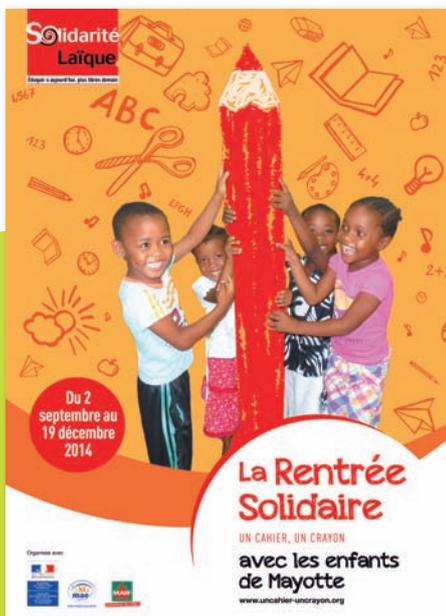
ment dans le développement des compétences sociales et civiques. En 2013-2014, ce sont plus de 20 000 jeunes qui se sont impliqués dans 500 structures éducatives diverses.

3 mois pour collecter des fournitures scolaires

La Rentrée solidaire - un cahier, un crayon est devenue un temps fort de la rentrée scolaire. Participer à la collecte de fournitures scolaires neuves et de matériel d'éveil, c'est l'occasion pour les enfants et les jeunes de devenir acteurs d'un projet solidaire. C'est aussi expérimenter une nouvelle façon d'agir, d'apprendre, de se mobiliser et de comprendre le monde. L'opération s'adresse aux enfants et jeunes de la maternelle à l'université et se décline aisément selon les âges.

Chacun peut devenir collecteur : élèves, parents d'élèves, éducateurs, animateurs de quartier, étudiants, citoyens. Chaque année, de multiples projets voient le jour : organisation d'exposition de dessins, émissions de radio, concerts ou courses solidaires, réalisation d'un magazine... Pour ce faire, **Solidarité Laïque** met à la disposition des éducateurs un dossier pédagogique complet ainsi que des courts-métrages qui permettent de découvrir l'île de Mayotte en images et les problématiques de l'accès à l'Éducation.

Retrouvez toutes les informations et les outils pédagogiques sur le blog www.uncahier-uncrayon.org



Mayotte en chiffres

- 60 % de la population a moins de 25 ans ;
- 73 % des jeunes Mahorais sont illettrés contre 10 % au niveau national ;
- 3 personnes sur 10 n'ont jamais été scolarisées dont 63 % chez les femmes ;
- 56 % des jeunes de 15 à 29 ans quittent le système scolaire sans qualification contre 19 % dans l'hexagone ;
- En 10 ans, les effectifs scolaires ont augmenté de 45 % ;
- 20 % des élèves scolarisés sont « sans papier ».



François Cencerrado

francois.cencerrado@unsa-education.org



De l'espoir pour l'Éducation dans le monde !

À un an de la fin du processus de discussion entre l'ONU et ses États membres sur les priorités mondiales, l'Éducation revient de loin.

5 octobre Journée Mondiale des Enseignants

à 12 h,
dites à Ban Ki Moon(ONU)
que vous défendez :

- l'Éducation de qualité pour Tous,
- l'inclusion de l'éducation parmi les Objectifs pour le Développement pour l'après-2015,
- la Campagne Mondiale en faveur de la scolarisation de toutes les filles.

Twitter #unite4ed
Courriel wtd@ei-ie.org
SMS au +32 473 535735



Certains acteurs ont tenté de la réduire à des tests, de remplacer les termes *accès à l'éducation gratuit* par *accès abordable* ou pire, d'introduire des écoles sans enseignant. Ce chant des sirènes n'a pas pris. Car c'était oublier la force de mobilisation des affiliés d'un syndicat international, l'IE⁽¹⁾. Grâce à sa campagne mondiale lancée il y a un an, à son plaidoyer, à l'impact des réseaux sociaux, à sa présence au sein du Gto⁽²⁾ des Nations Unies et à son logo lisible en toutes langues, l'IE a réussi à influencer certains États et à redonner espoir aux personnels en offrant à l'Éducation une sortie par le haut. L'UNESCO a replacé la Qualité de l'Éducation au centre de l'Agenda de développement post-2015, a reconnu l'importance de la formation tout au long de la vie et l'achèvement, pour tous, d'un cycle complet d'éducation. Mieux encore, le Gto s'est accordé sur un objectif dédié à l'Éducation⁽³⁾.

Il n'y a pas de Journée Mondiale de l'Éducation mais celle des enseignants existe. Alors, saisissons-la pour dire aux représentants de la France à l'ONU que l'Éducation est une priorité mondiale, qu'elle constitue les fondements d'une prospérité économique durable et d'une société juste et équitable.

L'avenir de l'Éducation vous importe !

Alors tous à vos tweets, courriels ou SMS pour rappeler à Ban Ki Moon⁽⁴⁾, le 5 octobre 2014 à midi, notre vision de l'Éducation de Qualité pour qu'elle figure dans l'Agenda de développement post-2015.

⁽¹⁾ Internationale de l'Éducation.

⁽²⁾ Groupe de travail ouvert des Nations Unies sur les Objectifs de Développement Durable ; l'IE y a délégué deux chargés de mission et d'influence.

⁽³⁾ L'Éducation a rejoint le 4^e rang des objectifs mondiaux pour le Développement durable.

⁽⁴⁾ Ban Ki Moon est le Secrétaire Général des Nations Unies.



Hélène Hemet

helene.hemet@unsa-education.org

E D'HOMOPHOBIE / SOS / SCÈNE D'HOMOPHOBIE / SOS / SCÈNE D'HOMOPHOBIE / SOS / SCÈNE D'HOMOPHOBIE / SOS

SCÈNE D'HOMOPHOBIE / SOS / SCÈNE D'HOMOPHOBIE / SOS

Mardi / 8 h 33 / seconde B
Les élèves refusent de s'asseoir à côté de Thibault, « le sale pédé ».

NE PLUS SE TAIRE FACE À L'HOMOPHOBIE ORDINAIRE

01 48 06 42 41

SERVICE D'ÉCOUTE ANONYME ET GRATUIT

www.sos-homophobie.org

SOS homophobie écoute et oriente les victimes et témoins de lesbophobie, gayphobie, biphobie et transphobie.

TÉMOINS, VICTIMES, RÉAGISSONS



#NEPLUSSETAIRE



Culture

Le livre militant

Pour ses 80 ans, la Maif a donné la parole à 80 sociétaires militants, tous impliqués dans la construction d'un avenir meilleur.

L'initiative

ARIA* est une association d'éducation populaire qui œuvre depuis 1998 et qui a une mission d'éducation et de formation par la création théâtrale. Du 2 au 9 août en Corse, elle a organisé ses rencontres estivales qui ne sont pas un festival comme les autres. Elles sont un « festival de rencontres » entre un public de « spectActeurs » et des acteurs. Pour la 17^e année consécutive, à l'initiative de Robin Renucci et sous la direction de Serge Lipszyc, tout est fabriqué sur place et dans le moment, tout est partagé.

L'association soutient aussi des projets scolaires, des classes vertes et des formations d'expression artistique.

Pour en savoir plus :
www.ariacorse.net

*ARIA : Association des rencontres internationales artistiques



La Maif a souhaité marquer l'anniversaire de sa création en permettant à 80 de ses sociétaires de s'exprimer librement de façon personnelle sur le thème de leur choix. Au menu, dix sujets de réflexion allant de l'humain, de l'égalité en passant par la solidarité, les ruptures ou les rêves sur lesquels ces militants observent et repensent le monde. Célèbres ou anonymes, particuliers ou représentants d'associations, experts ou néophytes, ils nous font partager leur engagement quotidien, leur expertise, leurs doutes ou leurs « coups de gueule ».

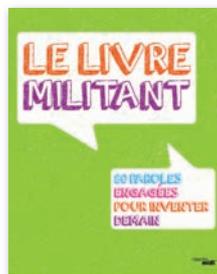
« La bonne autorité, c'est celle qui fait grandir »

Afin d'illustrer cet ouvrage, la Maif a fait appel à des étudiants des écoles de photographie dans le cadre d'un concours lancé à partir des mots clés des sujets abordés. Cette iconographie ajoute un point de vue artistique et esthétique assez réussi.

« Il y a aussi des endroits où tout se passe bien »

En ces temps de pessimisme démobilisateur, ce livre nous prouve que le monde est toujours mobilisé pour construire un avenir meilleur. L'espoir qu'il transmet permet au lecteur une réflexion sur son désir d'avenir et sur son rôle dans la société. Il donnera aussi à quelques-uns l'ambition d'agir et de militer aux côtés de ceux qui pensent le monde de façon positive pour le bien être de tous.

« Toutes les grandes découvertes ont été faites par des rêveurs »



Le livre militant

Entretiens réalisés par
Patrick Coupechoux,
Philippe Lefait et
Renaud Lefebvre.

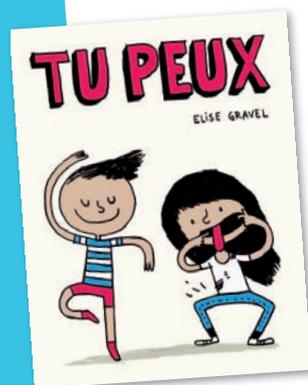
Le Cherche midi,
Collection « Documents »,
14 €.



Christophe Guillet

christophe.guillet@unsa-education.org

Cultur'actu



Un livre gratuit pour l'égalité fille-garçon

Élise Gravel, auteure et illustratrice de ce livre pour enfants, a eu la bonne idée de l'offrir sur son site elise.gravel.com. Au-delà de cet acte généreux, « **Tu peux** » part de l'idée simple que les enfants peuvent être et faire n'importe quoi, qu'ils soient un garçon ou une fille.

Un livre déculpabilisant à offrir ou à partager.

« Territoires d'éveil »



L'association **Enfance et Musique** a lancé une lettre numérique à destination des professionnels, parents, artistes, acteurs culturels et responsables des collectivités. Son objectif est de développer les pratiques, la réflexion et les initiatives artistiques vivantes auprès des jeunes enfants dans leur vie sociale et familiale.

Une bonne initiative à faire connaître.

<http://bit.ly/1BspgRa>

La musique classique pour tous



Autour d'un graphisme ludique, *France TV Éducation* met à disposition des courts métrages permettant une entrée aisée dans le monde de la musique classique. « **Chut !** » présente des morceaux très connus et leurs compositeurs.

Ça nous donne envie d'en savoir et d'en écouter plus... mais chut !

<http://bit.ly/1tKCIPr>



Christophe Guillet

christophe.guillet@unsa-education.org

vous soutenir, vous défendre
vous protéger.



OFFRE MÉTIERS ÉDUCATION

Exercez sereinement votre métier

••••• www.autonome-solidarite.fr ••••• www.maif.fr/offreeducation



Transmettre ses valeurs
pour construire un monde meilleur,
c'est aussi un engagement de la CASDEN.



CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, Siège social : 91 Cours des Roches - 77166 Meilly, Siret n° 794 276 276 00942 - RCS Meilly - immatriculation ORIAS n° 07 027 138
EPCI - Société anonyme de surveillance au capital de 125 742 320 € Siège social : 50 Avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 12 - RCS PARIS n° 493 955 042 - immatriculation ORIAS n° 08 045 103
BROGAT & WERNICKE - Illustration : Kliffex.

Banque coopérative créée par des enseignants, la CASDEN est partenaire depuis 40 ans du réseau Banque Populaire afin de proposer à ses Sociétaires un service bancaire complet et accessible partout en France.

Pour la CASDEN, être proche de ses Sociétaires se traduit au quotidien dans les offres bancaires qu'elle conçoit mais aussi dans les actions qu'elle mène sur le terrain. Et pour sensibiliser les jeunes générations, la CASDEN s'engage en faveur de l'éducation au développement durable en nouant des partenariats et en concevant des outils pédagogiques à destination des enseignants et de leurs élèves.



Pour en savoir plus sur la CASDEN Banque Populaire et les actions qu'elle développe en faveur de ses Sociétaires, rendez-vous sur www.casden.fr ou contactez un conseiller au 01 64 80 64 80⁽¹⁾

(1) Accueil téléphonique ouvert de 9h30 à 18h30 du lundi au vendredi (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur).



CASDEN, la banque coopérative de l'éducation, de la recherche et de la culture